

**VIDE GRENIER - SAMEDI 22 AOUT 2026**

**PLAGE de VAYRAC**

**Route des Granges de Mézels- Parking P3**

**(à côté du terrain de rugby)**

**46110 VAYRAC**

**REGLEMENT**

1. L'association MEZELS PATRIMOINE ET MEMOIRE organise un vide grenier ouvert aux particuliers et brocanteurs sur le site « PLAGE de VAYRAC » le samedi 22 août 2026 de 8h à 17h.
2. L'organisateur s'engage à faire une publicité pour cette manifestation.
3. Toute inscription à cette manifestation devra parvenir à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription **avant le lundi 17 août**. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du dossier complet et seront confirmées par mail ou sms.
4. La réservation des stands sera a minima de 2 mètres linéaires et pour les stands plus grands par multiples de 2, les tables ne seront pas fournies. Les emplacements seront attribués au fur et à mesure des inscriptions.
5. Le coût de réservation d'un emplacement est de 5 € pour 2 mètres, 10 € pour 4 mètres, 15 € pour 6 mètres..., il n'y aura pas de remboursement en cas de désistement ou mauvais temps.
6. Le samedi 22 août, **l'accueil des participants se fera entre 6h30 et 7H45**.
7. Les véhicules devront être stationnés, au plus tard à 8h, sur les parkings mis à disposition.
8. Les exposants s'engagent à être présents a minima jusqu'à 15h et à restituer leur espace propre, sans invendus, à la fin du vide grenier.

Pour toute information complémentaire : [mpm.videgrenier@gmail.com](mailto:mpm.videgrenier@gmail.com) ou 06 84 00 86 28.

**PARTICULIER**

**ATTESTATION - INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS**

**se déroulant le samedi 22 août 2026 sur le site « PLAGE de VAYRAC » 46110**

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par :

*(Pièce d'identité à présenter lors de l'accueil le samedi 22 août)*

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Déclare également avoir pris connaissance et accepté le règlement du vide grenier.

Fait à

le

Signature

Ci-joint un chèque bancaire d'un montant de \_\_\_\_\_ € à l'ordre de l'Association MEZELS PATRIMOINE ET MEMOIRE pour la réservation d'un emplacement d'une longueur de \_\_\_\_\_ mètres linéaires le samedi 22 août 2026.

**Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription avec le chèque bancaire avant le lundi 17 août (date limite de fin des inscriptions) à l'adresse suivante:**

**M. et Mme LIPPmann  
75 rue de l'Eglise  
Mézels  
46110 VAYRAC**